



Ouagadougou, le **20 DEC 2019**

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Célébrons les fêtes de fin d'année en mode «consommons local»

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National de Développement Economique et Sociale (PNDES), à travers son axe 3 « dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois », le Gouvernement encourage la consommation des produits «made in Burkina» par l'entremise du «mot d'ordre consommons Burkinabè ». Le mot d'ordre consommons burkinabè est une politique qui consiste à promouvoir le développement endogène à travers le développement de la production, de la transformation et de la consommation des produits faits au Burkina Faso.

En vue de soutenir cette politique, des mesures gouvernementales ont été prises notamment la circulaire N°2017-002/PM/SG/DGEF du 13 janvier 2017 portant « mesures portant consommation des produits locaux par les structures publiques » et l'arrêté N°2017-002/PM/CAB du 31 janvier 2017 portant achat des produits alimentaires locaux par les structures étatiques dans le cadre de leur approvisionnement.

Ces mesures qui ont été instaurées dans un contexte marqué par des difficultés d'écoulement de certains produits notamment, le riz, la pomme de terre, la tomate, l'oignon, le niébé, le sucre et l'huile alimentaire ont permis aux structures publiques consommatrices desdits produits d'enlever en priorité les produits alimentaires locaux avant tout acte d'achat de produits similaires importés. Elles ont permis également aux structures publiques d'intégrer les mets locaux à l'occasion de l'organisation des différents événements (diners-galas, diners-débats, ateliers, conférences, cérémonies officielles, etc).

*RE*

Au titre des années 2017 et 2018, la valeur des commandes publiques cumulée est de **205.938.062.666 FCFA** dont **194.191.394.976 FCFA** en 2018 uniquement. Le bilan de l'année 2019 est en cours de consolidation.

Outre ces mesures incitatives qui ont permis l'amélioration de l'accès aux commandes publiques par les PME et les organisations faitières, la création de richesses et d'emplois, plusieurs autres actions ont été réalisées. Il s'agit notamment, du projet pilote de labellisation des produits du terroir (Faso Dan Fani, chapeau de Saponé, beure de karité et les produits des cuirs et peaux de Kaya), de l'initiative cent (100) produits certifiés et de la création de label made in Burkina, qui sont en cours de réalisation.

D'autres actions sont en cours dans le sens de la poursuite de l'incitation à la préférence locale encouragée par les structures publiques et privées parmi lesquelles nous pouvons citer l'amélioration de la qualité des produits, du conditionnement et de l'emballage ainsi que l'augmentation des capacités nationales de transformation des produits des PME.

Aujourd'hui, il a été donné d'observer un changement progressif de comportement et d'habitude de consommation des institutions publiques et privées et des populations en faveur des produits «made in Burkina». Cette démarche a été donc largement saluée et partagée par les opérateurs économiques et les consommateurs qui ont adopté des comportements responsables et patriotiques ayant permis d'améliorer l'écoulement de nos produits locaux, l'augmentation des revenus et la création et la conservation de milliers d'emplois.

Je me réjouis de cette prise de conscience du peuple Burkinabè de s'autodéterminer et d'assurer la relance économique par l'affirmation de notre identité. Aussi, voudrais-je, remercier le peuple burkinabè pour son sursaut de patriotisme qui est visible et perceptible dans l'art vestimentaire avec le port du Faso Dan Fani si cher à Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso.

RC

En ces fêtes de fin d'année 2019, il me plait de rappeler cette fibre patriotique des populations et demander aux femmes, aux hommes, aux enfants et aux jeunes d'avoir toujours ce réflexe de consommation des produits de notre chère patrie. Consommer un produit «made in Burkina», c'est contribuer à créer des emplois, à améliorer les revenus des acteurs, à augmenter les possibilités de l'Etat à réaliser des infrastructures routières, éducatives, sanitaires ; c'est contribuer à la résilience des populations face aux aléas notamment sécuritaires et enfin, c'est participer au développement du pays.

Une gamme très variée de produits de qualité existe partout sur toute l'étendue du territoire, dans les supermarchés et alimentations, dans les marchés et yaars et également en ligne. Ces produits vont de l'agroalimentaire, au textile, à l'habillement, aux cosmétiques, aux produits artisanaux, manufacturés et bruts. Ces produits se distinguent par leurs valeurs nutritives et leur originalité.

Populations du Burkina Faso, soyez exigeantes : faites le choix de consommer les produits locaux, car c'est choisir une alimentation saine, c'est protéger votre santé, c'est favoriser le développement économique de notre pays, preuve que chacune et chacun de nous apporte sa pierre à la construction d'une nation burkinabè plus prospère.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous en mode «consommons local».

Que la paix règne sur notre chère patrie le Burkina Faso.

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie  
et de l'Artisanat

  
**Harouna KABORE**  
Officier de l'Ordre de l'Etat

